



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Interieur : personnel

Question écrite n° 49555

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson demande à M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation de bien vouloir lui communiquer la liste des établissements ouverts au public dont le contrôle est exercé par le Préfet. Il lui demande si ce type de contrôle peut être considéré comme étant un pouvoir de police spéciale du Préfet.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49555

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1294